

(N° 9.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1893-1894.

Projet de Loi contenant le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1894.

(Voir les n^{os} 117, XII, session de 1892-1893, et 35, session de 1893-1894,
de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1894, à la somme de un million cinq cent vingt-neuf mille francs (1,529,000 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 14 décembre 1893.

Les Secrétaires,
L. DE SADELEER.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
T. DE LANTSHEERE.

**BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS
POUR L'EXERCICE 1894.**

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER.			
NON-VALEURS.			
1	Nou-valeurs sur la contribution foncière.	195,000 »	
2	— — — personnelle.	215,000 »	
3	— sur le droit de patente	150,000 »	
4	— sur les redevances des mines	5,000 »	554,000 »
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 »	
CHAPITRE II.			
REMBOURSEMENTS.			
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement et remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers.	250,000 »	
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers.	550,000 »	
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Remboursements divers	1,000 »	975,000 »
9	<i>Marine.</i> — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine.	2,000 »	
10	<i>Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux	132,000 »	
11	Déficit des divers comptables de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 »	
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. fr.			4,529,000 »